NAJIM GESTION ACADEMY
Cours gratuits · najimacademy.com

EXAMEN CORRIGÉ · S5-S6 · DURÉE CONSEILLÉE 1 H 30

Fiscalité : l'IS, examen corrigé

Un sujet type d'impôt sur les sociétés : passage du résultat comptable au résultat fiscal, comparaison IS / cotisation minimale, acomptes et régularisation. Les taux et paramètres fiscaux utilisés ici sont donnés par l'énoncé, comme à l'examen. Vérifie toujours les taux en vigueur dans le Code général des impôts.

> Conseil : traite le sujet seul(e), en temps limité, avant de lire le corrigé.

Exercice 1 : du résultat comptable à l'IS dû (20 points)

La société Saïss SARL présente pour l'exercice N un résultat comptable avant impôt de 500 000 DH. L'analyse

des comptes fait apparaître :

- une amende fiscale de 8 000 DH comptabilisée en charge (non déductible) ;
- une autre charge de 12 000 DH que l'énoncé déclare non déductible ;
- des dividendes reçus de 20 000 DH que l'énoncé déclare non imposables.

Données de l'énoncé : taux d'IS 20 % ; base de la cotisation minimale 8 000 000 DH ; taux de la cotisation minimale 0,25 % ; IS dû au titre de l'exercice N-1 : 80 000 DH.

1. **Établir le tableau de passage et calculer le résultat fiscal.**
2. **Calculer l'IS et la cotisation minimale. Quel montant est dû ?**
3. **Calculer les acomptes provisionnels versés en N et la régularisation.**

✅ Corrigé

Tableau de passage	Réintégrations	Déductions
Résultat comptable	500 000	
Amende fiscale	8 000	
Charge non déductible	12 000	
Dividendes non imposables		20 000
Totaux	520 000	20 000
Résultat fiscal	500 000	

IS théorique = 500 000 × 20 % = 100 000 DH. Cotisation minimale = 8 000 000 × 0,25 % = 20 000 DH. L'impôt dû est le plus élevé des deux : 100 000 DH.

Les acomptes de N sont calculés sur l'impôt de l'exercice précédent : 4 acomptes de 80 000 ÷ 4 = 20 000 DH, soit 80 000 DH versés. Régularisation : 100 000 – 80 000 = 20 000 DH restant à payer.

Les erreurs fréquentes à l'examen

- Oublier de réintégrer les charges non déductibles.
- Payer l'IS théorique sans le comparer à la cotisation minimale.
- Calculer les acomptes sur l'impôt de l'année en cours au lieu de l'exercice précédent.

Version en ligne, chapitres complets et cours particuliers
najimacademy.com/fr/examens-corriges/fiscalite-is/